
Restauration du manuscrit Mexicain 374 de la Bibliothèque nationale de France : découverte d'une glose

Restoration of the manuscript Mexicain 374 of the Bibliothèque nationale de France: discovery of a gloss

Restauración del manuscrito Mexicain 374 de la Biblioteca Nacional de Francia: descubrimiento de una glosa

Olivier Jacquot et Isabelle Bourguignon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/jsa/21340>

DOI : 10.4000/jsa.21340

ISSN : 1957-7842

Éditeur

Société des américanistes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2022

Pagination : 159-184

ISSN : 0037-9174

Référence électronique

Olivier Jacquot et Isabelle Bourguignon, « Restauration du manuscrit Mexicain 374 de la Bibliothèque nationale de France : découverte d'une glose », *Journal de la Société des américanistes* [En ligne], 108-2 | 2022, mis en ligne le 30 décembre 2022, consulté le 27 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/jsa/21340> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jsa.21340>



Creative Commons - Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-SA 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Restauration du manuscrit Mexicain 374 de la Bibliothèque nationale de France : découverte d'une glose

Olivier JACQUOT et Isabelle BOURGUIGNON *

À la faveur du prêt du manuscrit Mexicain 374 conservé à la Bibliothèque nationale de France (BnF) à une exposition temporaire, le document a fait l'objet d'une restauration complète. Le retrait de la toile sur laquelle le document était collé a permis de redécouvrir au verso de celui-ci une glose sans doute de l'auteur de l'inventaire des collections confisquées de Lorenzo Boturini. Le nettoyage du manuscrit a également permis de raviver ses couleurs faisant apparaître l'usage de rehauts dorés passés jusque-là inaperçus. [Mots-clés : ms. Mexicain 374, fonds « Mexicain » de la BnF, codex coloniaux, sources ethno-historiques, Lorenzo Boturini, supplice des chiens.]

Restoration of the manuscript Mexicain 374 of the Bibliothèque nationale de France: discovery of a gloss. When the manuscript Mexicain 374, housed in the Bibliothèque nationale de France (BnF), was loaned to a temporary exhibition, the manuscript underwent a complete restoration. The removal of the canvas on which the document was glued made it possible to rediscover on the back of the document a gloss, probably by the author of the inventory of Lorenzo Boturini's confiscated collections. The cleaning of the document also allowed the original colors of the manuscript to be revived, for which the scribes adopted a golden color. [Keywords: ms Mexicain 374, collection "Mexicain" of the BnF, colonial codices, ethnohistorical sources, Lorenzo Boturini, death by dogs.]

Restauración del manuscrito Mexicain 374 de la Biblioteca Nacional de Francia: descubrimiento de una glosa. Cuando el manuscrito Mexicain 374 de la Biblioteca nacional de Francia (BnF) fue prestado para una exposición temporal, dicho manuscrito fue sometido a una restauración completa. La retirada del lienzo sobre el que estaba pegado el documento permitió descubrir una glosa en su reverso, probablemente del autor del inventario de las colecciones confiscadas de Lorenzo Boturini. La limpieza del documento también permitió recuperar los colores originales del manuscrito y la utilización de realces dorados que hasta ahora habían pasado

* O. JACQUOT : responsable de la coordination de la recherche, Bibliothèque nationale de France, Paris [olivier.jacquot@bnf.fr] ; I. BOURGUIGNON : département de la Conservation, Bibliothèque nationale de France, Paris [isabelle.bourguignon@bnf.fr].

desapercibidos. [Palabras clave: ms. Mexicain 374, colección “Mexicain” de la BnF, códices coloniales, fuentes etnohistóricas, Lorenzo Boturini, suplicio por perros.]

« Sur sa tête il portait le laurier, et des éperons d’or brillaient à ses bottes. Pourtant ce n’était pas un héros, ce n’était pas non plus un chevalier. Ce n’était qu’un capitaine de brigands qui, de son insolente main, inscrivit dans le livre de la renommée son nom insolent : Cortez ! »

Heinrich Heine, « Romancero. Poésies inédites », *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1851, Nouvelle période, t. 12, p. 348, <https://www.revue-desdeuxmondes.fr/article-revue/romencero/>, consultée le 23/12/2022.

Le manuscrit Mexicain 374

Comme de nombreuses institutions patrimoniales, la Bibliothèque nationale de France (BnF) fait l’objet de demandes de prêt d’œuvres pour des expositions temporaires. Ainsi, au cours de l’année 2021, le Denver Art Museum a sollicité et obtenu le prêt de deux manuscrits mexicains pour son exposition consacrée à la figure de la « Malinche, Traitor, Survivor, Icon: The Legacy of La Malinche¹ », présentée du 6 février au 8 mai 2022. L’un de ces manuscrits, intitulé *Aperreamiento, o suplicio por medio de perros de presa* est conservé au département des Manuscrits de la BnF sous la cote « Mexicain 374 »².

Le manuscrit fait partie de la collection des manuscrits mexicains de la BnF, considérablement enrichie par le don en 1889 de la collection de Charles Eugène Espiridion Goupil (1831-1895) qui l’avait acquise auprès de Joseph-Marius-Alexis Aubin (1802-1891). Ce dernier œuvra dans les années 1840 à la reconstitution de la plus importante collection de codex mexicains qui n’ait jamais été réunie, celle que Lorenzo Boturini Benaduci (1702-1748 ?) avait formée entre 1736 et 1743, son *Museo Histórico* (musée historique). Boturini ayant été fait prisonnier pour être entré en Nouvelle-Espagne sans autorisation délivrée de la part du Conseil des Indes, sa collection lui fut confisquée par le vice-roi Pedro de Cebrián y Agustín (1687-1752), cinquième comte de Fuenclara. Le manuscrit a ensuite appartenu

1. Voir la présentation sur le site du musée : <https://www.denverartmuseum.org/en/exhibitions/malinche>, consulté le 24/10/2022.

2. Voir la description du document dans le catalogue en ligne *BnF Archives et manuscrits*, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc99440t>, qui entend proposer la bibliographie afférente au manuscrit la plus complète à ce jour, dont la thèse de Carlos Alfredo Carrillo Rodríguez, soutenue en 2010 (Carrillo Rodríguez 2010).

au *Museo Nacional de México* où Brantz Mayer (1809-1879) l'a vu et décrit³, et peut-être à Leo Simon Reinisch (1832-1919) puisque ce dernier le décrit en 1867 dans le manuscrit Mexicain 419-7⁴. C'est lors de son séjour au Mexique qu'Aubin parvint à le retrouver et l'adjoindre à son importante collection qu'il vendit, le 11 avril 1889 à E. Eugène Goupil, pour la somme de 8 000 francs (Cohen 1998). L'ensemble de la collection, dont le Mexicain 374, fit l'objet d'un catalogue confié à l'antiquaire Eugène Boban (1834-1908 ; voir Boban 1891). Goupil fait alors réaliser une estampille ovale mentionnant le précédent propriétaire J.-M.-A. Aubin : « Collection E. Eug. GOUPIL à Paris / Ancienne Collection J. M. A. AUBIN ». Il l'appose dans une encre violette sur les documents de sa collection, parfois à plusieurs endroits – ici sur le recto et au verso sur un renfort en toile –, tout en ajoutant, directement sur nombre de manuscrits, sa signature manuscrite ! Contrairement à d'autres manuscrits, l'estampille du Mexicain 374 ne comporte par le numéro d'ordre apposé au crayon en son centre et qui renvoie à la numérotation du catalogue imprimé.

Le Mexicain 374 est un manuscrit figuratif de la période 1540-1560 accompagné d'une série d'inscriptions alphabétiques en langues nahuatl et en espagnol. Le manuscrit se présente sous la forme d'une seule feuille peinte sur papier européen – de Castille selon José Fernando Ramírez (Ramírez 1847) –, mesurant 430 x 310 mm. Il dépeint le supplice infligé en 1523 au Mexique à sept chefs ou seigneurs indigènes, des caciques, de Cholula, au moyen de chiens de guerre, par ordre de Hernán Cortés, lequel est figuré. Le centre de l'image donne à voir la mise à mort d'un prêtre indigène ligoté pendant que six autres seigneurs, enchaînés les uns aux autres, attendent leur tour sur la droite de l'image. Dans le haut de la scène se trouve Hernán Cortés prononçant une harangue le doigt levé, aux côtés de Doña Marina, sa traductrice, qui tient un chapelet. À cette époque, le fils du couple, Martín Cortés el Mestizo, était déjà né.

Leurs paroles semblent avoir été rejetées par les indigènes (Diel 2010). Le premier prisonnier porte une épée européenne, ce qui suggère qu'il s'est ouvertement rebellé contre le message évangéliste de Cortés. L'épée jouerait aussi le rôle de glyphe toponymique pour signifier le quartier de San Pablo Tlaylochoyan (Tecaman) à Cholula, cette arme symbolisant la mort de saint Paul pour les chrétiens (Valle Pérez 2015). L'épée aurait pu être le glyphe anthroponyme du personnage qui porte l'arme – comme c'est le cas dans d'autres codex coloniaux –, si la glose voisine ne venait préciser que son nom est

3. Il le décrit dans son *Mexico as it was and as it is* (Mayer 1844, p. 99-100 et la réédition de 1847, p. 99-100).

4. Reinisch Leo Simon, 1867, « Copia literal de otra antigua sacada de un mapa de la antigüedad: esplicacion y traduccion de las figuras contenidas en ella », Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Manuscrits orientaux, Mexicain 419, f. 149-152v, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10086438j/f302.item>.

Mecitli. Les prisonniers viennent de Cholula, l'une des villes les plus sacrées de l'Altiplano mexicain, parfois désignée sous le terme complet de Tollan Cholula – par exemple dans la *Monarquía Indiana* de fray Juan de Torquemada ou dans l'*Historia Tolteca-Chichimeca*. La glose en nahuatl les identifie comme *tecuhtli* («seigneur») de San Pablo, de San Andrés et de Santa María, trois villages dépendant de la cité-état de Cholula. La principale victime, désignée avec la glose *tlalchiachteotzin*, est un *tlálchiach* («prêtre»), terme auquel un suffixe honorifique a été ajouté, *teo-tl* («sacré») renforcé par le révérentiel *-tzin*⁵.

Cholula était le siège du culte rendu au dieu Quetzalcóatl, et le *tlálchiach* était l'un de ceux qui dirigeaient ce culte. Pour signaler l'importance de la cité aux yeux des populations mésoaméricaines, Gabriel de Rojas, dans sa description de la cité faite en 1581, indique que Cholula, destination d'importants pèlerinages, pouvait être comparée à la Rome antique ou à La Mecque⁶.

L'histoire de la Conquête révèle que cette rébellion ne fut pas isolée (Barral Gómez 1992) : la noblesse indigène subit divers châtiments soit pour obtenir un tribut en or, contrôler les rébellions indigènes ou condamner la trahison et l'hérésie des nouveaux vassaux (Valle Pérez 2015, p. 107).

Restauration du manuscrit

Les conventions en usage au sein des institutions muséales veulent que la restauration d'une œuvre empruntée pour une exposition temporaire soit prise en charge par l'institution demandeuse. Initialement envoyé au département de la Conservation pour de petites consolidations et une mise à plat, il est apparu que le document méritait une restauration d'ampleur avant son départ en exposition pour Denver. Exceptionnellement, compte tenu de l'état de l'œuvre, la BnF a choisi de prendre à sa charge sa restauration et de procéder à une nouvelle numérisation après restauration.

Pour ce faire, un aller-voir⁷ fut organisé avec Isabelle Bourguignon, technicienne d'art au département de la Conservation de la BnF, de façon à établir un constat afin de décider des traitements à opérer.

5. Pour une description détaillée des différentes zones du manuscrit avec la transcription et l'explication des différentes gloses, voir Valle Pérez 2015.

6. Voir Rojas Gabriel de, 1581, *Relación Geográfica de Cholula*, Austin, UT Libraries, Nettie Lee Benson Latin American Collection, Benson-MS Garcia Icazbalceta RG – JGI XXIV-1, <http://hdl.handle.net/2152/24501>.

7. Terme employé par les musées pour l'opération consistant à effectuer un constat d'état avant envoi d'un objet pour une exposition temporaire.

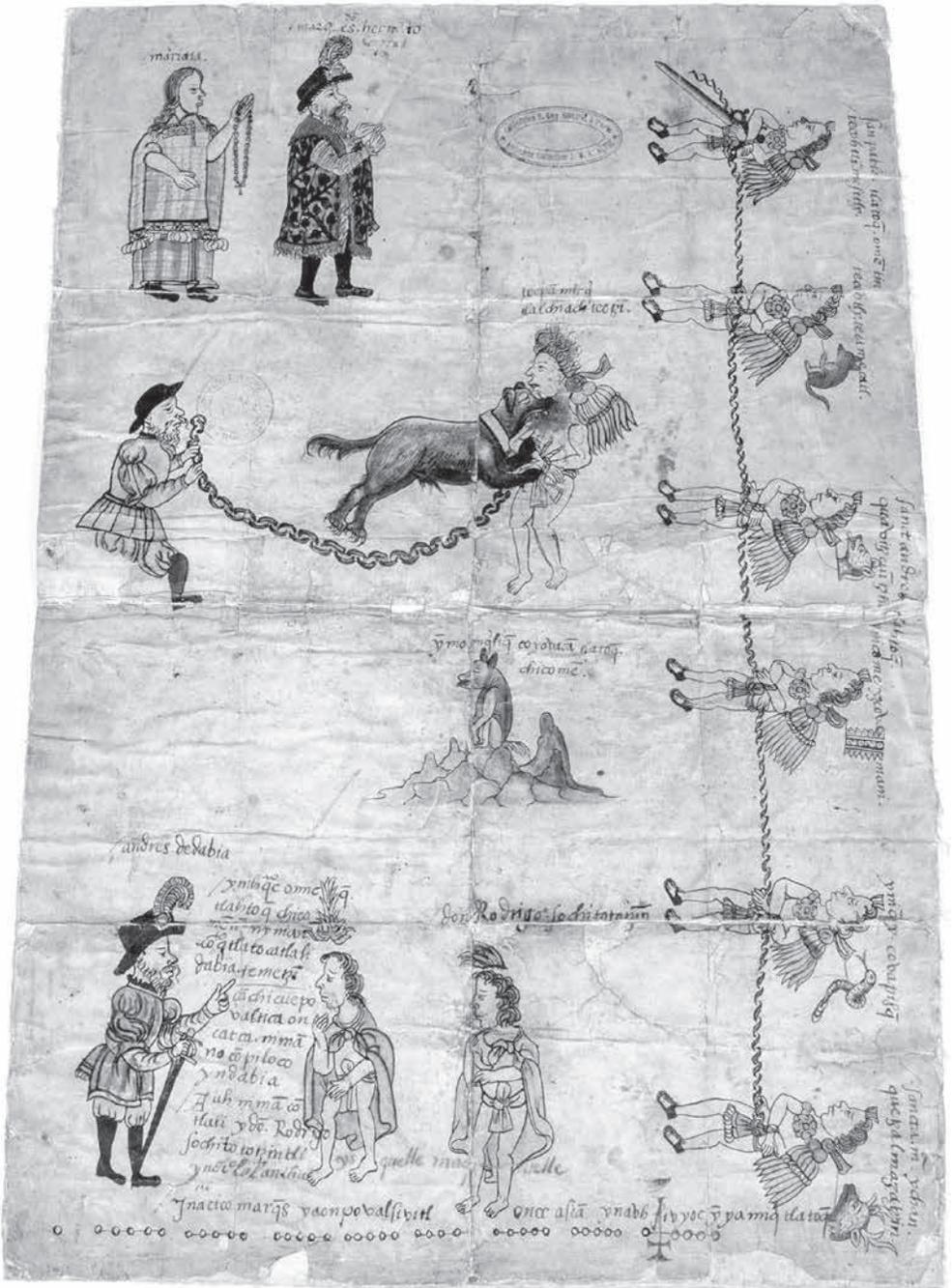


Fig. 1 – Recto du manuscrit avant restauration
(Bibliothèque nationale de France; photo Éric Bazin, 10/2021)

Travaux et étapes de la restauration du manuscrit

Le document, dessiné à l'encre brune, aquarellé et rehaussé de dorure sur un papier vergé fin était très endommagé (Figure 1, page précédente) : il présentait de nombreux plis, des déformations, des lacunes, un jaunissement, des taches et des usures.

Le papier d'origine avait fait l'objet de doublages anciens, c'est-à-dire de plusieurs interventions de renforcement et un montage pour intégration sous forme de manuscrit sur onglet : il avait été autrefois renforcé de deux couches de papier et d'une toile, témoignant d'au moins deux interventions de consolidation :

- un premier papier vergé épais comportant une inscription «*N° 11 Ynbentario 4°*»⁸, appliqué dans le sens contraire au papier d'œuvre (dit premier doublage) ;
- un second papier vélin vierge (dit second doublage), renforcé d'une toile (Figure 2).

L'ensemble était plié en deux et relié au manuscrit par un onglet désormais retiré de la toile qui est conservée sans ce dernier (Figure 3).

Les doublages avaient provoqué des tensions et des gondolements, occasionnant des soulèvements au niveau des plis, des déchirures et des lacunes. La colle du premier doublage avait fortement jauni et rigidifié le document.

L'ensemble de ces altérations a conduit à choisir la dérestauration afin de retirer la colle rigide, de mettre à plat l'œuvre, de consolider les déchirures, de combler les lacunes et de repositionner le premier doublage (avec la glose).

Après avoir testé la résistance des couleurs et des estampilles, le dépoussiérage et le gommage du document ont été réalisés. La toile a pu être retirée à sec. Le retrait des doublages s'est effectué en deux étapes.

Dans un premier temps, le deuxième doublage a été réhumidifié avec de la méthylcellulose à 3 % recouvert d'un film polyester. Il a pu être ensuite retiré délicatement à l'aide d'un intissé, puis mis à sécher. Ensuite, les taches sur l'œuvre ont été atténuées avec de la méthylcellulose également très diluée (massage avec un pinceau doux) et absorbées avec un buvard.

Dans un second temps, le premier doublage a été déposé avec la même méthode, mettant au jour les multiples morceaux de l'œuvre.

Le nouveau doublage, avec un papier vergé très fin préteinté (mélange d'encre de Chine, sépia et brou de noix) qui a servi à combler les lacunes, a été réalisé sur une plaque de plexiglas et un intissé. Les différents morceaux de l'œuvre ont été joints précisément avant la pose du papier de doublage encollé à la colle d'amidon de riz. Le doublage initial comportant l'inscription manuscrite a été

8. Il est à noter que cette feuille comporte des traces de pliures comme le recto du manuscrit ce qui atteste qu'elle figurait déjà lors de leur renforcement sur toile et ne fut pas apposée à ce moment.



Fig. 2 – Cliché du renfort en toile sur lequel le manuscrit était collé (Bibliothèque nationale de France, photo Éric Bazin, 10/2021)

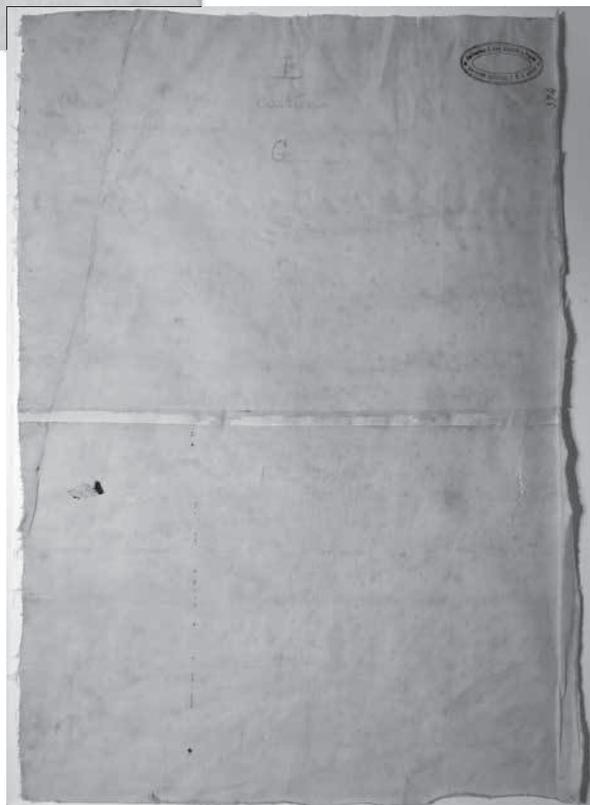


Fig. 3 – Cliché du renfort en toile sans l'onglet (Bibliothèque nationale de France, photo Éric Bazin, 10/2021)

repositionné sur ce doublage intermédiaire. Les marques des plis et une tache ont facilité son repositionnement.

Après humidification et séchage sous poids, l'œuvre positionnée dans une carte évidée a été montée sur onglet dans un carton de conservation avec un passe-partout et un rabat. Le montage de 54 x 41,5 cm est placé sous un cadre de 57 x 44 cm (Figure 4).

Les défets de papier, la toile et la pièce de titre ont été mis dans une chemise de conservation (Figure 5). Les deux défets sont :

- l'ancien renfort de papier vélin ;
- la toile portant l'estampille d'Eugène Boban avec la mention manuscrite au crayon à papier rouge : « B / Carton / G ».

Le dépoussiérage et le gommage du document ont permis de découvrir des rehauts dorés, surtout dans l'œil du chien, la coiffe du cacique Tlalchiachteotzin et le couvre-chef de Cortés, comme pour signifier leur importance dans la scène (Figure 6). De tels rehauts se retrouvent dans d'autres illustrations de manuscrits coloniaux, comme par exemple dans les jambières des personnages du *Codex Ixtlilxochitl* de la BnF (voir f. 106 : *Nezahualcoyotl* et f. 108 : *Nezahualpilli*)⁹ ou dans celles de don Martín Quauhtzin (voir f. 1 du *Codex de Tlatelolco* ; Olko 2008). Si des couleurs jaune brillant étaient connues et employées dans les codex préhispaniques, avec des désignations en nahuatl telles que *zacatlaxcalli* (*Cuscuta*), *xochipalli* (*Cosmos sulphureus*), *cuappachtli* (*Usnea* ou *Buddleia*) ou encore le terme *tecozahuatl* (Dupey García 2010), il reste à déterminer par l'analyse non invasive la matière de celle présente dans notre codex afin de savoir s'il s'agit d'ingrédients européens ou indigènes. S'agit-il d'un reste de feuille d'or ou d'orpiment tel que celui qui a été identifié dans des manuscrits



Fig. 6 – Détail des rehauts dorés (Bibliothèque nationale de France, photo des auteurs, 14/10/2022)

9. Alva Ixtlilxochitl Fernando de (1578-1650) [auteur présumé], *Codex Ixtlilxochitl*, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Mexicain 65-71, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84701752>.

Restauration du manuscrit Mexicain 374 de la BnF : découverte d'une glose



Fig. 4 – Montage sur onglet dans un carton de conservation (Bibliothèque nationale de France, photo Éric Bazin, 11/2021)

Fig. 5 – Montage et défets (Bibliothèque nationale de France, photo Éric Bazin, 11/2021)



coloniaux – Cruz-Badiano et *Codex de Florence* – ou dans des manuscrits préhispaniques, notamment dans les *Codex Cospi* et *Codex Fejérváry-Mayer* (Domenici et al. 2014) ?

Le résultat final du chantier de restauration s’apprécie dans le montage des clichés pris avant et après interventions (Figure 7).

Découverte d’une glose au recto et d’un filigrane

Comme indiqué plus haut, le retrait du second renfort en papier vélin collé au recto du manuscrit a révélé un renforcement au papier vergé épais comportant une inscription à l’encre brune dont la transcription est : « N^o 11 Ynbentario 4^o » (Figure 8).

L’indication d’un numéro d’inventaire et d’un format laisse penser que le document faisait partie d’une collection. Nous songeons bien sûr à celle de Lorenzo Boturini, décrite dans le *Catalogo del museo historico indiano del caballero Lorenzo Boturini Benaduci, señor de la Torre, y de Hono*, deuxième partie de son *Idea de una nueva historia general de la América Septentrional fundada sobre material de figuras, simbolos, caracteres y geroglíficos, cantares y manuscritos de autores indios ultimamente descubiertos* (Imprenta de Juan de Zúñiga, Madrid, 1746), mais le numéro ne correspond pas. En effet, la partie « Historia Tlaxcalteca » décrit le manuscrit sous la rubrique « *Otros Diferentes Monumentos* », paragraphe XX, mais sous le numéro 4, p. 40¹⁰ :

4. Otro mapa en un pliego de papel Europeo, en el cual se ven presos unos Caziques de los Pueblos de San Pablo, y San Andrés (supongo de la provincia de Cholula) à quiénes Cortés, Marina, y Don Andrés de Tapia parecen comunican las noticias de nuestra Santa Fè Catholica¹¹.

D’après nos recherches, ce numéro 11 de l’inventaire in-quarto fut en fait porté sur le document lors du recensement des collections confisquées à Boturini. L’inventaire en question fut effectué – en vertu d’une ordonnance émise le 2 avril 1745 par le vice-roi Pedro Cebrián y Agustín, Comte de Fuenclara (1687-1752) – par l’interprète général du vice-royaume, Patricio Antonio López, et autorisé le 15 juillet 1745.

10. Disponible sur <http://simurg.bibliotecas.csic.es/viewer/image/CSIC000259178/263/> ou <http://cdigital.dgb.uanl.mx/1a/1020001248/1020001248.html>, consultées le 23/12/2022.

11. « Une autre carte sur une feuille de papier européen, sur laquelle on voit des caciques prisonniers des villages de San Pablo et de San Andrés (je suppose de la province de Cholula) auxquels Cortés, Marina et Don Andrés de Tapia semblent communiquer les nouvelles de notre sainte foi catholique. »

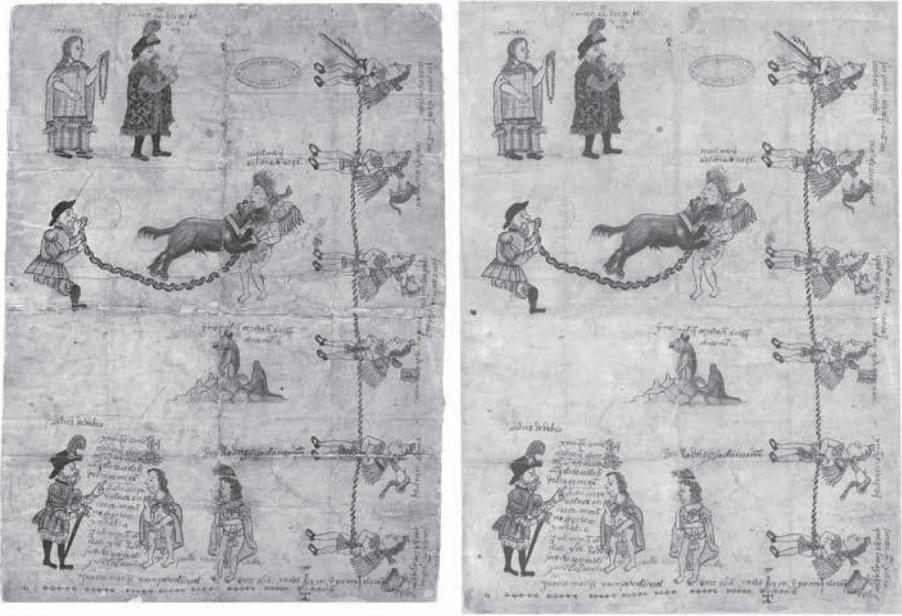


Fig. 7 – Mexicain 374 : avant et après restauration
(Bibliothèque nationale de France, photos
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10508374m,04/2015>,
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550142540,02/2022>)

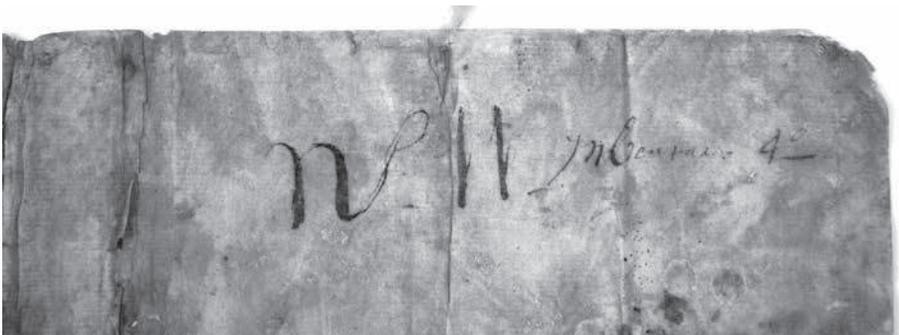


Fig. 8 – Cliché de la glose du verso
(Bibliothèque nationale de France, photo des auteurs, 11/2021)

Ce dernier était, selon Beristáin de Souza (1756-1817),

*indio noble, cacique, originario del valle de Oaxaca; erudito y curioso apreciador de las antigüedades de su patria. Tenía una copiosa librería [...]*¹². (Beristáin de Souza 1819, vol. 2, p. 210)

Cependant, la troisième édition de la *Biblioteca hispanoamericana septentrional*, parue en 1946-1947 en 5 volumes, qui reprend notamment celle de 1883 due à Don Fortino Hipólito Vera y Talonia (1834-1898 ; Brito Ocampo et Brito Ocampo 2002), apporte des compléments biographiques et bibliographiques sur cet indigène (Beristáin de Souza 1947, vol. 2, p. 149-154). La notice de Patricio Antonio López fut enrichie d'ajouts provenant de José Fernando Ramírez (1804-1871) publiés par Victoriano Agüeros et Nicolas León dans la *Biblioteca Hispano Americana Septentrional...*¹³ :

*Desempeñó los empleos de intérprete general del Virreinato y del Tribunal de la Cruzada*¹⁴. (Ramírez 1898a, p. [405])

Plus loin Ramírez liste l'inventaire produit par López dans sa bibliographie en indiquant qu'il a lui-même forgé le titre du document qui n'en porte originellement aucun :

*“Inventario de los monumentos históricos y papeles secuestrados á D. Lorenzo Boturini”, MS. en fol. de ... fs. forrado en tisú encarnado con flores de plata y sujetado con cintas azules en lugar de broches. Está firmado por el autor en la fecha de Julio 15 de 1745*¹⁵. (Ramírez 1898a, p. 412)

Selon ses propres dires, Ramírez avait retrouvé l'original de l'inventaire de Patricio Antonio López en 1846 au sein des Archives générales de la Nation, dans un « *estrecho y olvidado escondite del Archivo General, denominado “archivo secreto”* » (une cachette étroite et oubliée dans les archives générales, appelée « archives secrètes »). Ramírez, qui affirme posséder deux copies de l'inventaire, mentionna sa découverte dans l'édition qu'il publia du procès de Pedro de Alvarado (1485?-1541). Il y reproduit la description du manuscrit telle que fournie par Patricio Antonio López :

12. « noble indien, cacique, originaire de la vallée de Oaxaca ; érudit et amateur curieux des antiquités de sa patrie. Il possédait une importante bibliothèque [...] ».

13. La notice sur Patricio Antonio López figure également dans : Ramírez 1898b. Sur Patricio Antonio López voir aussi Flores 1991 et Mariscal Hay 2001.

14. « Il occupa les postes d'interprète général de la vice-royauté et du tribunal de la Croisade. »

15. « “Inventaire de précieux documents historiques et de papiers confisqués à Don Lorenzo Boturini”, Manuscrit sur fol. de ... feuillets doublés de tissu rouge avec des fleurs argentées et retenus par des rubans bleus faisant office de fermoirs. Il est signé par l'auteur à la date du 15 juillet 1745. »

Inventario 4º, pieza núm. 11, se lee lo siguiente: “En este mapa se representa el gran destrozo que ejecutaron en los indios algunos conquistadores por los pueblos que iban descubriendo. El Sr. Obispo de las Chiapas dice los llevaban en collera atados en una cadena para que trabajasen en los astilleros, donde se tomaban las maderas para los navíos, y el que se fatigaba en el camino, venia un soldado y lo dividía por la cintura, para no tener el trabajo de apearse del caballo y desencadenarlo: otras veces les echaban los lebreles para que los despedazaran, lo que bien se demuestra en este mapa. En una de sus puntas se halla el Sr. Marques del Valle, y su intérprete Marina. Tiene algunas letras en lengua mexicana¹⁶, y en papel de marquilla¹⁷.”¹⁸ (Ramírez 1847, p. 291)

Une édition de l'inventaire fut publiée par les *Anales del Museo Nacional de Arqueología, Historia y Etnografía* en 1925 (López 1925). Le numéro 11 de l'Ynbentario 4 reproduit la description de notre manuscrit.

La glose qui nous occupe, sans doute de la main de Patricio Antonio López, daterait par conséquent de juillet 1745 et le papier vélin sur lequel elle figure est donc un papier du XVIII^e siècle. On constate que la nature et l'origine du support du manuscrit ne sont pas décrits par P. Antonio López.

Cet inventaire de Patricio Antonio López était en réalité le deuxième produit après le premier dressé en septembre 1743, au moment de l'emprisonnement de Boturini. José Fernando Álvarez Ramírez suppose que ce nouvel inventaire avait été produit pour identifier les documents qui avaient été perdus, et pour souligner l'état de négligence dans lequel le dépôt littéraire des collections de Boturini avait été conservé. Il émet l'hypothèse qu'il répondait au désir de la cour d'Espagne de former une collection de sources documentant l'histoire du Mexique ancien, projet qui fut réalisé sur ordre du vice-roi de Nouvelle-Espagne, Juan Vicente de Güemes Padilla Horcasitas y Aguayo, deuxième Comte de Revillagigedo (1738-1799, vice-roi de 1789 à 1794) par Manuel de la Vega et fray Francisco García dans leur *Colección de memorias de Nueva España*

16. Dans les documents coloniaux du vice-royaume de Nouvelle-Espagne, la « *lengua mexicana* » désigne le nahuatl.

17. Selon le *Diccionario de la lengua española*, le « *papel de marquilla* » est un papier de cuve, de taille moyenne, épais, brillant, très blanc, généralement utilisé pour le dessin.

18. « Inventaire 4, pièce n° 11, on peut lire ce qui suit : “Cette carte montre les grandes exactions que certains conquistadors ont effectuées sur les Indiens dans les villages qu'ils découvraient. Le seigneur évêque de Chiapas raconte qu'ils les emmenaient liés par une chaîne au cou pour travailler dans les chantiers navals, où l'on prenait le bois pour les navires, et que si quelqu'un se fatiguait en chemin, un soldat le coupait en deux par la taille, pour ne pas se donner la peine de descendre de son cheval et de le détacher ; à d'autres moments, ils lançaient les chiens de chasse sur eux pour les mettre en pièces, ce qui est bien démontré dans cette carte. Sur l'un de ses coins se trouve M. le Marques del Valle et son interprète Marina. Elle comporte quelques lettres en langue mexicaine, et [est] en papier marquilla”. »

en 32 volumes manuscrits¹⁹. Le Comte de Revillagigedo avait en effet reçu une ordonnance royale, datée du 21 février 1790, l'invitant à :

*que debían copiarse y remitirse, los [manuscritos] que podían excusarse y los que habían de traducirse, solitarse y reconocerse com mayor prolijidad*²⁰. (Torre Revello 1963 ; Baudot 1966)

La redécouverte de cette glose confirme donc que le manuscrit est bien celui qui a été confisqué à L. Boturini, inventorié en 1745 et vu par José Fernando Alvarez Ramírez au *Museo Nacional de México*. Pour déterminer qu'il était peint sur du papier de Castille, ce dernier a dû voir le filigrane et pouvoir l'identifier. Cela laisse supposer que le document était dans un meilleur état et que l'ensemble des pliures (Figure 9) qui l'ont affecté au point de créer des lacunes sont probablement postérieures. Le manuscrit aurait-il été plié par Aubin lors de sa sortie du Mexique ?

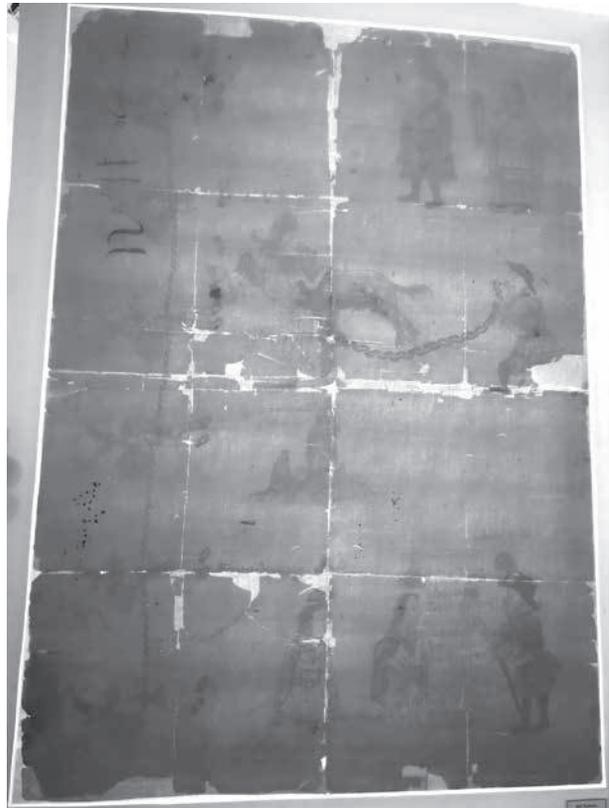


Fig. 9 – Pliures du document vues en transparence (Bibliothèque nationale de France, photo des auteurs, 14/10/2022)

19. Manuel de la Vega, Francisco García Figueroa, *Colección de memorias de Nueva España, que en virtud de órdenes de Su Magestad, del Exmo. Sr. Conde de Revilla Gygedo y del M. R. P. Provincial Fr. Francisco García Figueroa, colectó, extractó, y dispuso en XXXII tomos un religioso de la Provincia del Santo Evangelio de México por el año de 1792*, Madrid, Real Academia de Historia, ms 9/4857-4886 et 9/4930-4948. Les vol. 27 et 28 sont au Ministerio de Hacienda.

20. « [l'invitant à] copier et transmettre, les [manuscrits] dont on pouvait se passer et à demander et à expertiser de manière plus détaillée ceux qui devaient être traduits ».

Le manuscrit Mexicain 374 n'est pas le seul de la BnF qui porte des mentions de cet inventaire de Patricio Antonio López. À titre d'exemple, le Mexicain 54-58 porte la mention : « *N^o 2 Yventario 2^o* », et le Mexicain 86 la mention : « *Ynv. 5^o n^o 3 L^{no} 7^o f 6* ».

Pour tenter de mieux dater le document, Lori Boornazian Diel appelait de ses vœux (Diel 2011) une recherche de filigrane. Nous avons tenté l'expérience bien que le renfort en vergé épais portant la glose ait été repositionné sur l'œuvre avec une feuille teintée intermédiaire. Un filigrane apparaît bien sur la feuille, dont la lecture est hélas gênée par les lacunes, conséquence des pliures antérieures (Figure 10). Cela prouve en tout cas que le papier est européen.

Une consultation à la lampe de Wood, voire une bêtagraphie serait sans doute plus efficace pour l'identifier précisément.

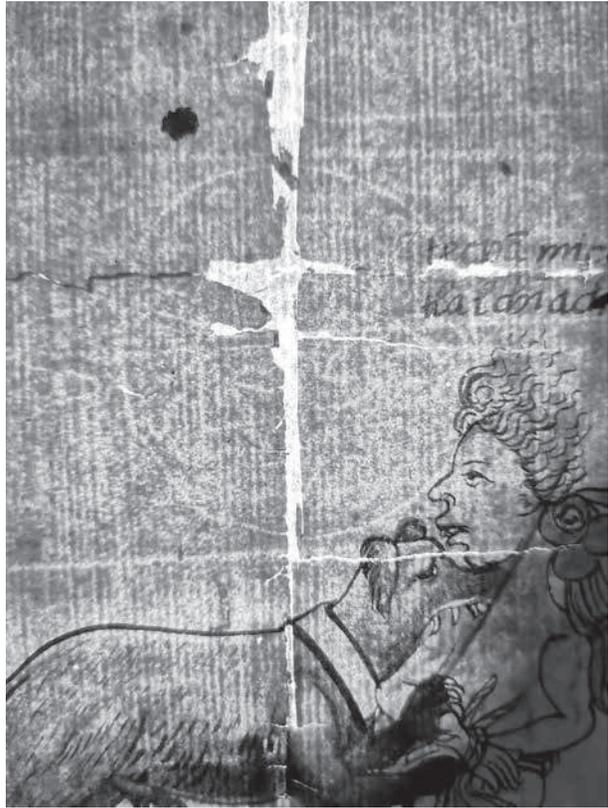


Fig. 10 – Filigrane
(Bibliothèque nationale de France,
photo des auteurs, 14/10/2022)

Recherches futures

Il serait également possible de tenter de déterminer la date du renforcement du manuscrit original par cette feuille en vergé. Est-il l'œuvre de Lorenzo Boturini ou des conservateurs de sa collection confisquée ? Est-il contemporain du retrait du doublage en « tissu rouge avec des fleurs argentées et fermé par des rubans bleus » dont on ignore l'auteur et la date ?

La toile sur laquelle le document était collé pourrait également mériter une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'une toile européenne ou d'un matériau

indigène tel celui qui pouvait entrer dans la composition des *lienzos*. Le fait que l'estampille de Goupil y figure laisse en effet penser qu'elle était déjà collée sur le document – au Mexique ou en Europe? – lorsqu'il entra dans sa collection, tant le collectionneur s'est efforcé d'estampiller et de signer directement sur les manuscrits.

Quoi qu'il en soit, la glose de Patricio Antonio López prouve qu'elle figurait déjà sur le document avant le 15 juillet 1745 et ne fut donc rajoutée ni par Joseph-Marius-Alexis Aubin, ni par E. Eugène Goupil. Elle prouve que le manuscrit appartenait bien à l'antiquaire italien Lorenzo Boturini.

Aperreamiento, o suplicio por medio de perros de presa

Le manuscrit est célèbre pour la scène de supplice par des chiens qu'il représente, un *aperreamiento*, souvent repris pour illustrer les cruautés des conquistadors envers les populations indigènes du Mexique. Ce terme d'*aperreamiento*, absent du *Diccionario de la lengua española* produit par la Real Academia Española (RAE), serait construit sur le verbe *aperrear* qui désigne le fait de jeter des chiens affamés sur une victime pour qu'elle soit mise en pièces et tuée²¹. Le public a pu visualiser un tel supplice en 2012 dans le film *Django Unchained* réalisé par Quentin Tarantino, où l'esclavagiste Calvin J. Candie, joué par Leonardo DiCaprio, fait dévorer par ses chiens l'un de ses esclaves pour le punir d'avoir tenté de s'enfuir²².

Le terme est employé par l'évêque du Chiapas Bartolomé de Las Casas (1474 ou 1484-1566) dans sa *Brevísima relación de la destrucción de las Indias* où il le décrit ainsi :

Ítem, yo afirmo que yo mesmo vi ante mis ojos a los españoles cortar manos, narices y orejas a indios e indias sin propósito, sino porque se les antojaba hacerlo, y en tantos lugares y partes que sería largo de contar. Y yo vi que los españoles les echaban perros a los indios para que los hiciesen pedazos, y los vi así aperrear a muy muchos. Asimismo vi yo quemar tantas casas y pueblos que no sabría decir el número, según eran muchos. Asimismo es verdad que tomaban niños de teta por los brazos y los echaban arrojados cuanto podían, y otros desafueros

21. Le terme apparaît dans le *Diccionario de la lengua castellana...* (1726-1739, vol. 1, p. 336, <http://bdh.bne.es/bne/search/detalle/4199974>, consulté le 23/12/2022) signifiant : fatiguer, causer de l'ennui et du labeur, s'épuiser à la tâche. Le dictionnaire indique que le terme provient des chiens de chasse qui ne s'arrêtent ni ne se reposent sur le terrain.

22. Voir la scène dans le script du film «Django Unchained – D'Artagnan scene», dans *Race, Racism, and Quentin Tarantino*, cours de Jason Silverstein, 16 janvier 2021, https://projects.iq.harvard.edu/files/race-racism-tarantino/files/django_unchained_-_d_artagnan_scene.pdf, consultée le 23/12/2022.

*y crueldades sin propósito que me ponían espanto, con otras innumerables que vi que serían largas de contar*²³. (Las Casas 2006)

Usage du chien pendant la Conquête

S'il existait des races de chiens endémiques du Mexique – comme le *tlatchichi* (ou *techichi*), l'*itzcuitopezotli* ou, le plus célèbre d'entre eux, le *xoloitzcuintli* –, les conquérants espagnols introduisirent, outre le lévrier espagnol, des chiens de guerre – comme l'*alano* et le mastiff, soit des races musclées, dotées de fortes mâchoires, dressées pour attaquer et tuer des ennemis. Ces chiens jouèrent un rôle psychologique pour les Conquistadors comme le montrent les époux Varner dans leur ouvrage *Dogs of the conquest* (Varner 1983) qui recense toutes les occurrences connues de leur usage en Amérique par les Espagnols, même si les sources fournissent peu d'informations sur l'emploi de chiens pour mutiler et tuer des indigènes.

Génériquement appelés *lebreles* («lévriers») dans les documents des premières années de la Conquête, ces bêtes inspirèrent la peur auprès des populations amérindiennes, comme en témoigne fray Bernardino de Sahagún (1500?-1590) dans son *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne* quand il narre le récit du retour des ambassadeurs envoyés par Moctezuma sur la côte mexicaine pour voir les navires des conquistadores :

Y sus perros muy grandes; con orejas plegadas; con lenguas grandes, colgantes; con ojos de fuego, de llamas; con ojos claros, amarillos; con un vientre retirado, con vientre ahucalado, con vientre acucharado. Salvajes, como demonios, siempre con la lengua colgante, moteados, como de jaguar moteado.

*Y cuando Motecuhzoma oyó esto temía bastante, casi se desmayó; se mostró muy apenado, tenía gran miedo*²⁴. (Sahagún 1938, p. 145).

23. «Item, j'affirme d'avoir [v]u de mes propres yeux que les Espagnols ont coupé les mains, le nez et les oreilles à des Indiens sans aucune cause ni propos, sinon qu'il leur vint ainsi en fantaisie, et en tant de lieux et de quartiers qu'il serait trop proluxe de récité[r]. Et j'ai vu que des Espagnols ont fait courir des chiens sur des Indiens pour les faire mettre en pièces. J'ai vu aussi qu'ils ont brûlé tant de maisons et de bourgades que je n'en saurais dire le nombre. Aussi est-il vrai qu'ils arrachaient les petits enfants de la mamelle de leurs mères et, en les prenant par les bras, les ruaient aussi loin qu'ils pouvaient. Et d'autres énormités et cruautés sans aucune cause qui me donnaient une frayeur à voir et serait long à les compter». (Las Casas 1995, p. 173)

24. «Et leurs chiens très grands; avec des oreilles repliées; avec de grandes langues pendantes; avec des yeux de feu, de flammes; avec des yeux clairs, jaunes; avec un ventre rentré, avec un ventre creusé, avec un ventre sculpté [littéralement en forme de cuillère, concave]. Sauvages, comme des démons, toujours la langue pendante, tachetés, comme des jaguars tachetés. Et quand Motecuhzoma entendit cela, il eut très peur, il faillit s'évanouir; il était très triste, il avait très peur.»

La version manuscrite du *Codex de Florence* (Sahagún 1577, f. 418v; voir Figure 11) confirme ce témoignage :

*tambien le dieron relacion de lo que comian los espanoles, y de los perros que trayan, y de la manera que eran, y de la ferocidad que mostravan, y de la color que tenian. Oyda esta relacion Motecucoma, espantose: y començo a temer, y a desmayarse, y a sentir gran angustia*²⁵.

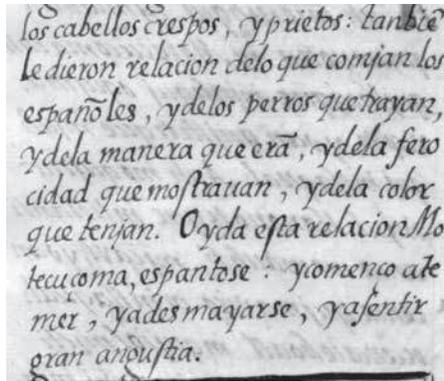


Fig. 11 – Bernardino de Sahagún, 1577, *Codex de Florence*, Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Ms. Med. Palat. 220, vol. 3, livre 12, f. 418v (par concession du MiC; toute reproduction ultérieure par quelque moyen que ce soit est interdite; <http://mss.bmlonline.it/s.aspx?Id=AWOS4CksIIA4r7GxMdb9&c=Historia%20general%20de%20las%20cosas%20de%20nueva%20España%20-%20Vol.%203#/oro/850>, consultée le 23/12/2022).

L'agressivité de certains de ces chiens est même devenue légendaire, comme celle de Becerrillo (Coll y Toste 1960, p. [45]-53), le chien de Don Juan Ponce de León y Figueroa (ca. 1460-1521) – qui devint premier gouverneur de Porto Rico, puis découvreur de la Floride. Le chroniqueur Don Gonzalo Fernández de Oviedo Valdés (1478-1557) décrit la bête en ces termes dans son *Historia general y natural de las Indias, islas y tierra-firme del mar océano* :

É sin dubda, segund lo que este perro haçia, pensaban los christianos que Dios se lo avia enviado para su socorro; porque fue tanta parte para la pacificacion de la isla, como la terçia par te dessos pocos conquistadores que an daban en la guerra, porque entre doscientos indios sacaba uno que fuesse luydo de los christianos,

25. « Ils lui racontèrent aussi ce que mangeaient les Espagnols, et les chiens qu'ils amenaient avec eux, et la manière dont ils étaient, et la férocité qu'ils montraient, et la couleur qu'ils avaient. Lorsque Motecucoma entendit ce récit, il fut terrifié et commença à avoir peur, à s'évanouir et à ressentir une grande angoisse. »

ó que se le enseñas sen, é le asia por un braço é lo constre ñia á se venir con él ó lo traia al real, ó adonde los chripstianos estaban: é si se ponía en resistencia é no quería venir, lo haçia pedaços, é hizo cosas muy señaladas y de admiracion. É á media noche que se soltasse un preso, aunque fuesse ya una legua de alli, en diciendo: "Ido es el indio, ó búscaló", luego daba en el rastro é lo hallaba é traia²⁶. (Fernández de Oviedo y Valdés 1851, p. 483)

Becerrillo fut le père de Leoncico, le chien de Don Vasco Núñez de Balboa (1475-1519):

Eyo vi un hijo suyo en la Tierra-Firme, llamado Leongico, el qual era del adelantado Vasco Nuñez de Balboa, é ganaba assi mismo una parte, é á vezes dos, como los buenos hombres de guerra, y se las pagaban al dicho adelantado en oro y en esclavos. É cómo lesligo de vista, sé que le valió en vezes mas de quinientos castellanos que le ganó, en partes que le dieron en las entradas. Pero era muy espelial é hagia todo lo que es dicho de su padre²⁷. (Fernández de Oviedo y Valdés 1851, p. 483)

Lorsque l'historien Fernando de Alva Cortés Ixtlilxochitl commente la mutilerie née de l'indignation des nobles *mexicas* ayant appris le supplice infligé à Cuauhtémoc, il indique que « *fueron presos los más culpados, y fueron sentenciados a muerte, unos ahorcados y otros les echaron los perros que los despedazaron*» («Les plus coupables furent emprisonnés et condamnés à mort, certains pendus, d'autres attaqués par des chiens qui les mirent en pièces», Valle Pérez 2015, p. 103). Le conquistador Nuño Beltrán de Guzmán, lors de la conquête de la Nouvelle Galice, fit subir le même type de supplice au cacique de Cuizco (Ramírez 2001, p. 162 et Ramírez 1847, p. 206.):

Habiéndose llevado prisionero al cacique de Cuizco, que era anciano y muy obeso, lo echó ó uno de esos perros feroces que los conquistadores adiestraban

26. «Et sans doute, d'après ce que faisait ce chien, les chrétiens pensaient que Dieu l'avait envoyé pour leur secours; tant il prit part à la pacification de l'île, valant par son action autant qu'un tiers de ces quelques conquistadors qui faisaient la guerre; en effet, parmi deux cents Indiens, il parvenait à isoler celui qui fuyait les chrétiens, ou qu'on lui désignait, et à l'obliger à le suivre en le tirant par le bras, ou il le contraignait à venir avec lui jusqu'au campement où se tenaient les chrétiens, et s'il résistait et ne voulait pas venir, il le mettait en pièces, et faisait des choses très remarquables et admirables. Et si au milieu de la nuit, un prisonnier s'était détaché, même s'il était déjà à une lieue de là, rien qu'en disant: "L'Indien est parti" ou "va le chercher", il suivait immédiatement sa piste, le trouvait et le ramenait.»

27. «Et j'ai vu un de ses fils en *Tierra firme*, appelé Leongico, qui appartenait à l'*adelantado* Vasco Nuñez de Balboa, qui gagnait une part, et parfois deux, comme les meilleurs hommes de guerre, parts, qui étaient payées au dit *adelantado* en or et en esclaves. Et je peux témoigner, pour l'avoir vu, que le chien lui rapporta par moments plus de cinq cents *castellanos* sous la forme de parts remportées lors des expéditions. Il était tout à fait exceptionnel et agissait tout comme ce que l'on narre de son père.»

*contra los indios, que lo mordió malamente, dice Herrera, dejándole allí abandonado, sin saber si murió*²⁸.

Illégalité du supplice

Comme le montrent les recherches de Juan José Batalla Rosado, l'illustration de ce type de supplice est rare dans les sources (Batalla Rosado 1995). Même s'il existe quelques gravures imprimées dans des ouvrages relatant la Conquête, ce manuscrit offre l'unique illustration sur codex colonial mêlant des canons européens et des caractéristiques indigènes d'une scène de supplice où l'emploi de la couleur ajoute un effet dramatique. Sans vouloir réactiver les débats sur la « légende noire » de la Conquête comme le fait Édouard Madier de Montjau dans sa description du manuscrit – quand il déclare que « tous ces hommes étaient ivres et fous, d'omnipotence d'abord, de carnage, de luxure, d'or, de dangers et à la fois de bravoure presque toujours heureuse » (Madier de Montjau 1875) –, le document soulève la question de la légalité d'une telle condamnation effectuée sous les yeux d'un Hernán Cortés, témoin ou commanditaire. Le régime juridique civil qui s'appliquait aux indigènes de Nouvelle-Espagne était celui des *Siete Partidas* d'Alfonse X le Sage, élaborées entre 1256 et 1265, les lois de Toro de 1505, puis les 35 « ordonnances données pour la bonne administration et le bon traitement des Indiens », également connues sous le nom de lois de Burgos, promulguées le 27 décembre 1512. Cet arsenal juridique fut remplacé par les *Leyes y ordenanzas nuevamente hechas por su Majestad para la gobernación de las Indias y buen tratamiento y conservación de los indios* promulguées le 20 novembre 1542, et la *Nueva recopilación* de 1567, puis enfin la *Recopilación de leyes de los reinos de las Indias* de 1680 (González 1995 ; Marquardt 2019).

Ce régime juridique de la Nouvelle-Espagne prévoyait des peines selon le statut social du condamné : la décapitation pour les nobles – ce qu'étaient les caciques –, la pendaison pour les roturiers, et d'autres selon le type d'infractions : le bûcher pour les délits liés à la religion ainsi que le fouet, la mutilation des mains, des pieds et des doigts pour les infractions mineures (Mata y Martín 2010). L'emploi de l'antique « *damnatio ad bestias* » faisait partie de l'arsenal répressif espagnol puisqu'il figure dans la Partida septima, « Título XXXI: De las penas et de las naturas dellas », « Ley VI. Quáles penas son vedadas á los judgadores que las nos manden dar »²⁹ :

28. « Ayant fait prisonnier le cacique de Cuizco, qui était vieux et très obèse, il le jeta à un de ces chiens féroces que les conquérants dressaient contre les Indiens, qui le mordit gravement, dit Herrera, le laissant abandonné là, sans savoir s'il était mort. »

29. Voir le texte de la loi dans *Siete Partidas* 1972 (fac-sim de l'édition de 1807), p. 710-711, <https://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/las-siete-partidas-del-rey-don-alfonso-el>

Otrosi decimos que la pena de la muerte principal de que fablamos en la ley tercera ante desta³⁰, puede seer dada al que la meresciere cortando la cabeza con espada ó con cuchillo, et non con segur nin con foz de segar: otrosi puédenlo enforçar, ó quemar ó echarlo á las bestias bravas que lo maten. Pero los judgadores non deben mandar apedrear á ningut home, nin crucificarle nin despeñarlo de peña, nin de torre, nin de puente nin de otro lugar³¹.

Avant la mise en place d'une administration judiciaire en Nouvelle-Espagne, notamment par la création des *Audiencias* (la première en 1526 à Saint-Domingue, puis en 1527 en Nouvelle-Espagne, 1530 à Panama, 1542 à Guatemala, 1786 à Caracas), l'exercice du *ius puniendi* était octroyé aux conquistadors par les *Capitulaciones* (ou *Instrucciones*) dont ils étaient porteurs. Si le supplice eut lieu en 1523, ce devait donc être sous la juridiction d'Hernán Cortés, fort des instructions reçues le 23 octobre 1518³² de la part de Diego Velázquez de Cuéllar (1465-1524) – *Adelantado* et gouverneur de l'île de Cuba – mais qui ne l'envoya qu'en mission de reconnaissance pacifique des côtes du Yucatan et nullement en mission de conquête de nouvelles terres. Or l'item 4 de ces *Instrucciones* lui octroyait un pouvoir judiciaire dont il usa jusqu'à la peine capitale : « *con apercebimiento que serán muy bien castigados los que lo contrario hicieren ; e si lo hicieren, castigarlos heis conforme ajusticia* » (« avec un avertissement que ceux qui agissent autrement seront punis très sévèrement ; et s'ils agissent ainsi, punissez-les selon la justice » ; Morales Padrón 2008). Cependant, un supplice au moyen de chiens féroces ne paraît pas être un châtement légal courant. Si l'on se réfère aux *Siete Partidas*, il était appliqué au crime de vente et d'achat d'hommes libres (Suciro 1974).

sabio-cotejadas-con-varios-codices-antiguos-por-la-real-academia-de-la-historia-tomo-3-partida-quarta-quinta-sexta-y-septima--0/html/01fb8a30-82b2-11df-acc7-002185ce6064_721.htm, consulté le 23/12/2022.

30. *Ibid.*, p. 709 : il s'agit de la « Ley IV. Quántas maneras son de penas » où la première peine est « *dar á home pena de muerte ó de perdimiento de miembro* », https://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/las-siete-partidas-del-rey-don-alfonso-el-sabio-cotejadas-con-varios-codices-antiguos-por-la-real-academia-de-la-historia-tomo-3-partida-quarta-quinta-sexta-y-septima--0/html/01fb8a30-82b2-11df-acc7-002185ce6064_720.htm, consulté le 23/12/2022.

31. « Nous disons aussi que la peine de mort principale dont nous parlons dans la troisième loi avant celle-ci, peut être donnée à celui qui la mérite en lui coupant la tête avec une épée ou avec un couteau, et non avec une hache ou avec une lame de faux ; on peut aussi le pendre, ou le brûler, ou le jeter aux bêtes sauvages qui le tuent. Mais les juges ne doivent pas ordonner la lapidation d'un homme, ni le crucifier, ni le jeter du haut d'un rocher, d'une tour, d'un pont ou de tout autre endroit. »

32. Voir « 1518. Instrucciones que dio el Gobernador de Cuba Diego Velázquez a Hernán Cortés », *Memoria Política de México* [en ligne], [s.d.], <https://www.memoriapoliticadexico.org/Textos/1Independencia/1518IGC.html>, consultée le 23/12/2022.

Les différentes mentions de tels supplices dans les sources tendent à montrer qu'ils eurent lieu surtout pendant les premières décennies coloniales. Une certaine protection des indigènes n'est intervenue que plus tard, sous le règne de Charles Quint, avec ses *Leyes Nuevas de Indias*, avec la juridiction du vice-roi et avec l'*Audiencia*, avant la création du *Juzgado General de Indios* (Borah 1983) le 9 avril 1591, puis des *Ordenanzas de Nuevos Descubrimientos y Poblaciones* de Felipe II du 13 juillet 1573 – extraites du livre II du projet de code de Juan de Ovando y Godoy, et ultérieurement inclus dans la *Recopilación de Leyes* de 1680. *

* Manuscrit reçu en avril 2022, accepté pour publication en décembre 2022.

Références citées

BARRAL GÓMEZ Ángel

1992 *Rebeliones indígenas en la América española*, MAPFRE, Madrid, 311 p.

BATTALA ROSADO Juan José

1995 «La pena de muerte durante la colonia –siglo XVI– a partir del análisis de las imágenes de los códices mesoamericanos», *Revista Española de Antropología Americana*, 25, p. 71-110, <https://revistas.ucm.es/index.php/REAA/article/view/REAA9595110071A>, consultée le 23/12/2022.

BAUDOT Georges

1966 «Les antiquités mexicaines du P. Díaz de la Vega, O. F. M. », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 2, p. 283-310. DOI: <https://doi.org/10.3406/casa.1966.951>

BERISTÁIN DE SOUZA José Mariano

1819 *Biblioteca hispano-americana septentrional, ó, Catálogo y noticia de los literatos, que ó nacidos, ó educados, ó florecientes en la América Septentrional española, han dado á luz algun escrito, ó lo han dexado preparado para la prensa*, Oficina de D. Alejandro Valdés, calle de Santo Domingo, México, vol. 2, p. 210, https://bibliotecadigital.aecid.es/bibliodig/es/catalogo_imagenes/grupo.do?path=1004754®istrardownload=0&posicion=226&presentacion=pagina, consultée le 23/12/2022.

1947 *Biblioteca hispanoamericana septentrional o catálogo y noticia de los literatos, que o nacidos o educados, o florecientes en la América septentrional española, han dado a luz algún escrito, o lo han dejado preparado para la prensa: 1521-1825. Tercera edición*, Ediciones Fuente Cultural, México, vol. 2, p. 149-154, https://archive.org/details/b24872520_0002/page/n149/mode/2up, consultée le 23/12/2022.

BOBAN Eugène

1891 *Documents pour servir à l'histoire du Mexique : catalogue raisonné de la collection de E. Eugène Goupil (ancienne collection J.-M.-A. Aubin)...*, E. Leroux, Paris, 3 vol. (XV-428 p., 601 p., 80 p. de pl.).

BORAH Woodrow

1983 *Justice by Insurance. The General Indian Court of Colonial Mexico and the Legal Aides of the Half-Real*, University of California press, Berkeley/Los Angeles/London, XVIII-479 p.

BRITO OCAMPO Flor Gisela et Lucía Benita BRITO OCAMPO

2002 «La obra bibliográfica de Don José Mariano Beristáin de Souza», *Biblioteca Universitaria*, 5 (1, enero-junio), p. 23-30, <https://www.redalyc.org/pdf/285/28550105.pdf>, consultée le 23/12/2022.

CARRILLO RODRÍGUEZ Carlos Alfredo

2010 *Chichitlalhuitzli: estudio, análisis y catalogación del manuscrito del aperreamiento, escritura mesoamericana náhuatl*, Escuela Nacional de Antropología e Historia, doctorado de Historia y Ethnohistoria, México, 542 p.

COHEN Monique

1998 «Eugène Goupil, un collectionneur et un mécène», *Journal de la Société des américanistes*, 84 (2), p. 21-33, <http://www.jstor.org/stable/24605869>, consultée le 23/12/2022.

COLL Y TOSTE Cayetano

1960 «Becerrillo (1514)», in *Selección de leyendas puertorriqueñas*, Editorial Orion, México, p. [45]-53, <https://ufdc.ufl.edu/UF00078480/00001/43j>, consultée le 23/12/2022.

Diccionario de la lengua castellana...

1726-1739 *Diccionario de la lengua castellana en que se explica el verdadero sentido de las voces, su naturaleza y calidad, con las frases o modos de hablar, los proverbios o rephranes, y otras cosas convenientes al uso de la lengua...*, en la imprenta de Francisco del Hierro, impressor de la Real Academia Española, Madrid, vol. 1, <http://bdh.bne.es/bnearch/detalle/4199974>, consulté le 23/12/2022.

DIEL Lori Boornazian

2010 «8. The spectacle of death in early colonial new Spain in the “Manuscrito del aperreamiento” », in John Beusterien et Constance Cortez (dir.), *Death and Afterlife in the Early Modern Hispanic World*, University of Minnesota (Hispanic Issues On Line, 7), Minneapolis, p. [145]-163, https://conservancy.umn.edu/bitstream/handle/11299/182896/hiol_07_08_diel_the_spectacle_of_death.pdf, consultée le 23/12/2022.

2011 «Manuscrito del aperreamiento (manuscript of the dogging): A “dogging” and its implications for early colonial Cholula», *Ethnohistory*, 58 (4, november), p. 585-611. DOI: <https://doi.org/10.1215/00141801-1333679>

DOMENICI Davide, David BUTI, Costanza MILIANI, Bruno BRUNETTI et Antonio SGAMELLOTTI

2014 «The colours of indigenous memory: Non-invasive analyses of Pre-Hispanic Mesoamerican codices», in Antonio Sgamellotti, Bruno Brunetti et Costanza Miliani (éd.), *Science and Art. The Painting Surface*, Royal Society of Chemistry, Cambridge, p. 94-119.

DUPEY GARCÍA Élodie

2010 *Les couleurs dans les pratiques et les représentations des Nahuas du Mexique central (XIV^e-XVI^e siècles)*, [s.n.], [s.l.], 3 vol. (476 f., 213 f.), thèse de doctorat, Sciences religieuses, EPHE, Paris.

FERNÁNDEZ DE OVIEDO Y VALDÉS Gonzalo (1478-1557)

1851 «Capítulo XI», in José Amador de los Ríos (éd.), *Historia general y natural de las Indias, islas y tierra-firme del mar oceano*, vol. 1, Impr. de la Real academia de la historia, Madrid, p. 483, <https://archive.org/details/historiageneraly01fern>, consultée le 23/12/2022.

FLORES Enrique

1991 «Patricio Antonio López, indio romancista (Romancero vulgar del siglo XVIII novohispano)», *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares*, 46 (1), p. [75]-116. DOI: 10.3989/rdtp.1991.v46.i1.228

GONZÁLEZ María del Refugio

1995 *El derecho indiano y el derecho provincial novohispano: marco historiográfico y conceptual*, UNAM, Instituto de Investigaciones Jurídicas, México/Corte de Constitucionalidad de Guatemala, curador de Derechos Humanos de Guatemala, [Guatemala], 76 p., <https://biblio.juridicas.unam.mx/bjv/detalle-libro/210-cuadernos-constitucionales-mexico-centroamerica-17-el-derecho-indiano-y-el-derecho-provincial-novohispano-marco-historiografico-y-conceptual>, consultée le 23/12/2022.

LAS CASAS Bartolomé de

1995 *La destruction des Indes*, trad. de [l'espagnol par] Jacques de Migrode, 1579; gravures de Théodore de Bry, 1598; introd. historique d'Alain Milhou; établissement du texte et analyse iconographique de Jean-Paul Duviols; notes d'A. Milhou et J. P. Duviols, Chandeigne, Paris, 218 p.

2006 «De los grandes reinos y grandes provincias del Perú», in José Miguel Martínez Torrejón (éd.), *Brevísima relación de la destrucción de las Indias*, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, Alicante, http://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/brevsima-relacin-de-la-destruccion-de-las-indias-0/html/847e3bed-827e-4ca7-bb80-fdcde7ac955e_19.html#i_26_, consultée le 23/12/2022.

LÓPEZ Patricio Ana

1925 «Inventario de los documentos recogidos a don Lorenzo Boturini por orden del gobierno virreinal», *Anales del Museo Nacional de Arqueología, Historia y Etnografía*, Cuarta época (1922-1933), t. III, p. [1]-55, <https://revistas.inah.gob.mx/index.php/anales/article/view/6760/7603>, consultée le 23/12/2022.

MADIER DE MONJAU Édouard

1875 «Sur quelques manuscrits figuratifs mexicains», *Archives de la Société américaine de France*, n.s., t. 1, p. [227]-256, <https://archive.org/details/archives00frangooog/page/n219/mode/2up>, consultée le 23/12/2022.

MARISCAL HAY Beatriz

2001 «La “embaxada por los indios” del cacique zapoteca Patricio Antonio López», *Caravelle*, 76-77, p. 277-287. DOI: 10.3406/carav.2001.1305

MARQUARDT Bernd

2019 «Historia del derecho penal en los virreinos americanos de la Monarquía de las Españas e Indias (1519-1825)», *Pensamiento Jurídico*, 49 (enero-junio), p. 13-79, <https://revistas.unal.edu.co/index.php/peju/article/view/83592/pdf>, consultée le 23/12/2022.

MATA Y MARTÍN Ricardo M.

2010 «Delitos y Penas en el Nuevo Mundo», *Revista de estudios colombinos*, 6, p. 65-81, <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/3237433.pdf>, consultée le 23/12/2022.

MAYER Brantz

1844 *Mexico as it was and as it is*, J. Winchester, New York/Wiley and Putnam, London, Paris ; réédition : G. B. Zieber & Co., Philadelphia, 1847.

MORALES PADRÓN Morales Padrón

2008 *Teoría y Leyes de la Conquista*, Universidad de Sevilla, Sevilla, 556 p.

OLKO Justyna

2008 «Convenciones y estrategias en la iconografía del rango de la nobleza indígena del centro de México en el siglo XVI», *Revista española de antropología americana*, 38 (2), p. 207-240.

RAMÍREZ José Fernando

1847 *Proceso de Residencia contra Pedro de Alvarado: ilustrado con estampas sacadas de los antiguos codices mexicanos, y notas y noticias biograficas, criticas y arqueologicas*, éd. de Ignacio López Rayón, Valdes y Redondas, México, p. 291, <http://cdigital.dgb.uanl.mx/la/1080018305/1080018305.PDF>, consultée le 23/12/2022.

1898a *Biblioteca Hispano Americana Septentrional: adiciones y correcciones que a su fallecimiento dejó manuscritas el Sr. Lic. D. José Fernando Ramírez y son las que cita con el nombre de "Suplementos" o "Adición" en las apostillas que puso a su ejemplar de la "Biblioteca Hispano Americana" del Dr D. J. Mariano de Beristáin y Souza*, éd. Victoriano Agüeros et Nicolas León, V. Agüeros, México, p. [405]-415, http://cdigital.dgb.uanl.mx/la/1080017300/1080017300_MA.PDF, consultée le 23/12/2022.

1898b *Obras del Lic. Don José Fernando Ramírez*, Tomo III, Imp. de V. Agüeros (Biblioteca de autores mexicanos, 17), México, p. [27]-37, <http://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmcsb4c6>.

2001 *Obras históricas*, Tomo II. *Época colonial. [III. Noticias históricas de Nuño de Guzmán]*, Instituto de Investigaciones Históricas, México, p. 162, https://historicas.unam.mx/publicaciones/publicadigital/libros/obras_historicas/oht02/389_04_04_NunoGuzman.pdf, consultée le 23/12/2022.

SAHAGÚN Bernardino de (fray)

1577 *Florentine Codex. Historia general de las cosas de nueva España*, Vol. 3, Biblioteca Medicea Laurenziana, Florence, MS. Mediceo Palatino-220, f. 418v, <http://mss.bmlonline.it/s.aspx?Id=AWOS4CksI1A4r7GxMdb9#/oro/850>, consultée le 23/12/2022.

1938 «livre XII, chapitre VII», in *Historia general de las cosas de Nueva España*, T. 4, Pedro Robredo, México, p. 145, https://archive.org/details/b29827620_0004/page/144, consultée le 23/12/2022.

Siete Partidas

1972 *Las siete partidas del Rey Don Alfonso el Sabio, cotejadas con varios códices antiguos por la Real Academia de la Historia*, Tomo tercero. Partida Quarta,

Quinta, Sexta y Séptima, Madrid; fac-sim de l'édition de Imprenta real, Madrid, 1807.

SUCIRO Daniel

1974 *La pena de muerte: ceremonial, historia, procedimienos*, Alianza Editorial/Alfaguara, Madrid, p. 239-240.

TORRE REVELLO José

1963 «Los Manuscritos de Veytia y el Origen de la Coleccion de Fray Juan de la Vega», *Revista de Historia de América*, 55/56, p. 27-40, <https://www.jstor.org/stable/20138562>, consultée le 23/12/2022.

VALLE PÉREZ Perla

2015 «“Manuscrito del Aperreamiento”. Suplicio ejecutado por medio de perros de presa contra los caciques cholutecas», *Dimensión antropológica*, 22 (65, septiembre-diciembre), p. [101]-123, <https://www.dimensionantropologica.inah.gob.mx/wp-content/uploads/003Dimension65.pdf>, consultée le 23/12/2022.

VARNER John Grier et Jeannette Johnson VARNER

1983 *Dogs of the conquest*, University of Oklahoma Press, Norman, XVII-238 p.